

## FICHE DE POSTE

### AGENT DU SERVICE TECHNIQUE

<b>NOM :</b>	<b>Prénom :</b>	<b>Catégorie :</b> <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <b>Filière :</b> Technique <b>Grade :</b> <b>Statut :</b> <input type="checkbox"/> titulaire <input checked="" type="checkbox"/> non titulaire <input type="checkbox"/> autre
<input checked="" type="checkbox"/> Temps complet <input type="checkbox"/> Temps non complet/Temps partiel		<input type="checkbox"/> Horaires variables <input checked="" type="checkbox"/> Horaires fixes <input type="checkbox"/> Annualisation
<b>Responsable hiérarchique direct :</b>	Il est placé sous l'autorité directe du Maire et par délégation du ou des Adjoint (s) concerné (s). Il reçoit ses directives du Responsable de l'équipe bâtiment, le cas échéant du Responsable du Service Technique.	
<b>Les missions du service</b>	Effectue des travaux de réalisation et d'entretien sur les installations et les matériels de plomberie, réseaux, chaufferie, CTA, PAC de la commune Participe aux études de réalisation, aux consultations et devis, conseille Travaille seul ou en équipe dans les bâtiments et les espaces publics Prise d'initiatives dans les interventions d'urgence en sachant situer la limite de ses compétences	
<b>Moyens mis à disposition :</b> Techniques, matériels, logiciels...	Véhicule de service pour déplacements réguliers sur la commune et limitrophe Bureau et ordinateur pour les études et le suivi administratif des installations	
<b>Fonction d'encadrement</b>	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	Si oui, indiquer le nombre d'agents encadrés :
<b>Equipement de Protection Individuelle (EPI) même occasionnellement :</b>		
<b>PORT EPI OBLIGATOIRE</b>	 Vêtements de travail  Chaussures	<b>PORT EPI OCCASIONNEL</b>
	 Casque  Lunettes / visière  Protections auditives  Protections respiratoires  Gants  Harnais	
<b>Missions</b> <b>Activités / Tâches</b>		
<b>COMPETENCES</b>	Diagnostiquer les pannes, appliquer les mesures de protections et de dépannages dans les différents secteurs du bâtiment y compris les équipements et matériels s'y afférent Prend l'initiative des interventions urgentes à titre préventif ou curatif en rendant compte à sa hiérarchie Appliquer les mesures et les règles de sécurité Habilité à consigner les installations et à évacuer les bâtiments en cas de danger pour les utilisateurs Connaissances techniques et pratiques dans plusieurs corps de métier Appliquer les normes technique d'utilisation et de mise en œuvre des matériels et des matériaux Respecter les consignes de sécurité et des normes applicables dans chaque bâtiment Exécuter des chantiers d'entretien ou de réalisation à partir d'un programme de travail ou d'un plan Appliquer les règles de sécurité dans le cadre de l'utilisation des matériels, des outils et des produits Détecter et relever les incidents et les dysfonctionnements et en référer à sa hiérarchie Prendre l'initiative des interventions urgentes de premier niveau à titre préventif ou curatif en rendant compte à sa hiérarchie Tenir à jour des fiches ou tableaux d'entretiens Effectuer les courses et achats divers sur la commune et limitrophe (fournisseurs) Conduire les véhicules du service technique (VL, TP) en fonction de ses permis, de ses C.A.C.E.S. et des missions données	
<b>ACTIVITES</b>	Etudes, chiffrage et réalisations diverses dans les secteurs évoqués ci-dessus (travaux en régie) Remise en conformité des installations diverses dans les domaines de la plomberie (réglementation). Réalisations et interventions sur les systèmes de sécurité incendie et intrusion (avec contrôles et validation des prestataires sous contrat et des bureaux de contrôles) Conduit les véhicules du service technique et utiliser les matériels en fonction des missions confiées, de ses compétences et de ses habilitations	
<b>POLYVALENCE</b>	Participer aux manifestations municipales (montage de structures, manutention etc.)	
<b>Spécificité du poste</b>		
Toutes missions relevant du service public et des besoins du service dans le cadre de ses compétences		

*La liste des activités répertoriées dans la présente fiche de poste est non exhaustive et est susceptible d'évoluer*

<b>L'agent</b>	<b>Le responsable du Service</b>	<b>Le DGS</b>	<b>Le Maire</b>
Pris connaissance le :			